

FORMATION POST PERMIS : 12 POINTS PLUS VITE

POUR QUI ? Les titulaires d'un premier permis de conduire depuis au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.

COMMENT ? Une journée de 7 heures de formation par groupe de 6 à 12 personnes dans une auto école labélisée.

AVANTAGES : - Réduction de la période probatoire :

- Pour AAC = 12 points en 1 an et demi au lieu de 2.
- Pour formation traditionnelle = 12 points en 2 ans au lieu de 3.
- Meilleure gestion des situations de conduite complexes
- Meilleure compréhension des choix de mobilité responsable

PROGRAMME DE FORMATION :

Matinée :

Présentation de la formation : créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

Questionnaire d'entrée en formation : se connaître en tant que conducteur, connaître et prendre en compte ses limites.

Constitution du groupe : se présenter, confronter ses expériences au groupe, découvrir sa singularité, créer du lien

Traitement du questionnaire d'auto évaluation : confronter ses expériences au groupe, découvrir le groupe

Perception des risques : se positionner face au risque, se confronter à la perception des autres, prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

Situations complexes : comprendre et résoudre des situations complexes.

Après midi :

Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes : être capable de construire et d'anticiper ses déplacements, prendre conscience des influences du contexte, être conscient des conséquences de ses décisions.

Choix de mobilité : se connaître en tant qu'utilisateur de la route. Être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

Bilan avec engagement.